

# Appel à projets FEDER 2025

## « Actions de développement des données naturalistes et de la connaissance du patrimoine naturel régional »

### ANNEXE 1

## GESTION DES DONNEES NATURALISTES ET AUTRES DONNEES ET OUTILS PRODUITS DANS LE CADRE DES PROJETS FINANCES PAR LE FEDER BIODIVERSITE

Les données produites devront être disponibles de manière structurée, interopérable et exploitable, selon les modèles d'architecture validés en pôle métier et téléchargeables à l'adresse ci-dessous :

<https://bretagne-environnement.fr/node/284405> – Ce format standard des données pourra être intégré dans les cahiers des charges de prestations de collecte de données.

Les données naturalistes d'occurrence de taxons devront alimenter la plateforme des données naturalistes de Bretagne : [Biodiv'Bretagne, les données naturalistes en Bretagne \(biodiversite-bretagne.fr\)](http://biodiv.bretagne.fr).

La plateforme est ouverte à tous les acteurs publics souhaitant adhérer à ses principes retenus à travers la Charte régionale des données naturalistes.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec l'**Observatoire de l'Environnement en Bretagne – Pôle Biodiversité** :

François Siorat : [francois.siorat@bretagne-environnement.fr](mailto:francois.siorat@bretagne-environnement.fr)

Matthieu Lagarde : [mathieu.lagarde@bretagne-environnement.fr](mailto:mathieu.lagarde@bretagne-environnement.fr).

Toutes les autres données ou outils de connaissance seront déposées sur Géobretagne. / [Charte partenariale de GéoBretagne | GeoBretagne](#)